

lundi 12 juillet 2010

L'Escarène

Le marché de l'été s'est installé place Carnot



Couleurs, senteurs et animation, le cocktail d'un petit marché villageois réussi.
(Photos J.-P.B.)

Le petit marché de l'été, qui ne demande qu'à grandir, a fait des débuts prometteurs sur la place Carnot. En plein cœur du village, sous les frais ombrages et autour de la monumentale fontaine, marchands, paysans, forains, artistes ont installé leurs étals.

Tous les samedis de juillet et d'août

Il en sera ainsi tous les samedis au mois de juillet et d'août de 7 h à 13 h. Produits du terroir, légumes, confitures, salaisons, voisinent avec les vêtements, les fleurs. Produits de beauté et stages de remise en forme sont proposés sans oublier les réalisations artis-

tiques de l'Atelier du soleil de la rue Saint-Sébastien. Et si vous êtes encombrés par tous les achats de la matinée, un petit détour s'impose chez le vannier.

Pour donner un petit air de fête, « l'Orchestre escarénois » apporte sa note colorée et gaie à ce marché de village. Il ne manquait que l'apéritif pour sceller dans la bonne humeur l'avènement de cette initiative qui contribue à donner à cet espace vie et animation autour des commerces de proximité. Il fut servi avec quelques délices locaux vers les 13 h en présence de nombreux élus.

J.-P. B.

Renseignements auprès de Chantal Havard-Corbières au 06.10.04.20.68.



Un charmant sourire au détour des étals.

Les patrouilles « orange » reprennent du service



Opérationnel depuis juillet 2008, le comité communal des feux de forêt, placé sous l'autorité du maire développe son action préventive sur les chemins de la commune.

(Photo J.-P.B)

Comme les années précédentes, pendant la période rouge estivale, les équipes du comité communal du feu de forêt (CCFF) reprennent leurs activités. Composé de bénévoles, le groupe s'articule en deux équipes de patrouille et vigies. Six hommes et une femme, autour du responsable

Bernard Arnulf, se répartissent les différentes tâches de surveillance. Ils patrouillent sur les chemins communaux avec un fourgon moto-pompe. Ils vérifient l'état des installations de défense contre les incendies (bassins et points d'eau). Ils gardent un contact permanent avec les administrés et

rappellent les conseils de prévention contre les risques d'incendie. En ces périodes de forte chaleur, l'action de prévention de ces volontaires est tout à fait appropriée. Ils sont complémentaires des services d'incendie exercés par les pompiers du centre de secours.

J.-P. B